



Patrick LE GUILLOUX
06 72 04 24 55



Sortie 1/2 journée dimanche 7 novembre 2021 Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse Bullion et le Bois d'Aumont

Départs / Arrivées :

Parking face à la mairie de Bullion, GPS 48.620420 1.999476

RDV 8h marché Paray ou 9h sur place (dans ce cas, prévenir Patrick avant). Repas tiré du sac, mais laissé dans les voitures si pas de pluie annoncée, sinon on transportera le pique-nique, abri un peu avant la fin du parcours du matin

Indemnité de covoiturage 6€. Entre 80 et 90 km AR selon que vous prenez ou non l'A10 (attention : si autoroute, péage sortie Dourdan 1,70€)

Carte IGN 1/25000^{ème} 2215OT

Parcours :

Parcours faciles, quelques légères et courtes pentes le matin, une bosse l'après-midi, environ 5h de marche pour 17/18 km essentiellement en forêt, plusieurs traversées de routes, et un peu d'urbain, être attentifs aux règles de sécurité

Matinée :

11/12 km, 3 bonnes heures de marche, balisage bleu/blanc sauf la boucle au N-O
Départ par le chemin des cressonnières, traversée du lotissement de la Clairière, on remonte la D132, un chemin à droite en haut de la côte, puis à gauche à 800m, nous ramène sur la D132. Passage sous un pont de l'ancienne ligne Paris-Chartres, à 100m à droite vers un centre équestre, où l'on prend N-O un chemin sableux vers le Hameau de Longchêne. Après une boucle dans la forêt de Ronqueux, retour S-E puis Sud vers Bullion. Si mauvais temps pique-nique au lavoir des Valentins, sinon retour aux voitures par l'église (rare porche en bois) et le chemin des framboisiers

Après-midi :

6 km, moins de 2h de marche, balisage bleu/blanc
Départ vers le Sud, on monte le chemin du Pipeu jusqu'au pont sur l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres. On rejoint la D988, remontée N-E (petit passage en plaine) pour retrouver, dans l'autre sens, la partie faite le matin au départ. Retour aux voitures par un sentier plein Est longeant la D132

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier